

## Conseil de Paris des 16, 17 et 18 décembre 2013

Vœu relatif au devenir de la salle de l'ancien cinéma appelé Grand Ecran Italie déposé par Yves CONTASSOT et les éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés

Considérant que le Grand Ecran Italie est l'aboutissement d'un projet d'urbanisme à vocation culturelle de la municipalité parisienne dans le but de redynamiser le secteur Gobelins-Italie autour d'un pôle consacrée à l'audiovisuel et au-delà.

Considérant que le cahier des charges voté par le Conseil de Paris imposait des obligations de programmation telles que des « festivals à thème, nuits du cinéma » appréciées du public, ou encore des « congrès, conventions, manifestations, assemblées générales de sociétés... ».

Considérant que le Conseil de Paris avait fait de cette salle le support d'une mission de service public culturel interrompue illégalement, sans aucune consultation des élus sur la suppression.

Considérant que de par sa conception, le lieu a une capacité d'accueil de plus de 650 places, une scène de 300 m², une fosse pouvant accueillir un orchestre, un vaste montecharge relié directement au parking du centre commercial adjacent ; il nous semble évident que ce lieu unique pourrait remplir les missions pour lequel il avait été initialement conçu :

- retransmission d'évènements lyriques ou musicaux
- accueils de spectacles vivants, patrimoniaux ou non
- projections cinématographiques ...

Considérant le vœu de juillet dernier déposé par Danielle Fournier et adopté par notre Conseil rappelant l'importance de la sauvegarde d'une salle que d'aucuns disaient déjà promise à la découpe pour la construction de boutiques dont des permis de construire ont d'ores et déjà été demandés. Il existe donc une urgence pour notre assemblée à statuer.

Considérant que le projet d'y créer un multiplexe cinématographique a été abandonné,

Considérant que le seul projet connu à ce jour consiste à y créer une salle dédiée principalement mais non exclusivement à l'art lyrique,

Considérant que le projet semble bloqué pour des raisons de spéculation immobilière de la part d'une foncière qui s'est portée acquéreur mais sans projet d'aucune sorte,

Aussi, sur proposition de Yves CONTASSOT et des éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que :

 lors de la révision prochaine du PLU, soit constituée une réserve pour équipement culturel en ce lieu

- toute opération visant une éventuelle extension du centre commercial Italie 2 soit subordonnée au dénouement de ce dossier
- le Maire de Paris intervienne personnellement auprès de Jérôme Seydoux pour qu'il trouve une solution permettant de sortir du blocage actuel.
- la ville étudie la possibilité d'acheter à titre conservatoire le lieu afin d'éviter toute utilisation non conforme à la vocation culturelle du lieu. A la suite de cette opération la ville pourrait céder le lieu à un opérateur disposant d'un projet réel ou le louer sous forme d'un bail emphytéotique.